



Local CGT Cité
05.56.24.81.52

cgt.dr33@dgfip.finances.gouv.fr

Local CGT Mériadeck
05.56.90.76.93

COMPTE RENDU CDAS du 12 mars 2015

Le 1^{er} Comité Départemental de l'Action sociale (CDAS) de l'année s'est tenu à la Cité Administrative, le 12/03/2015, présidé par Mr Carriou Directeur Régional des Douanes

Les élections de décembre dernier n'ont pas induit de modification de la représentativité des organisations syndicales. Sur 10 sièges à pourvoir, la CGT conserve 3 représentants. (Solidaires 4, FO 2, CFDT 1)

En préambule, le Président présente les principales orientations générales de l'action sociale 2015 impulsées par le Secrétariat Général, soulignant

- le maintien des moyens financiers de l'action sociale du ministère
- l'importance accordée à la prise en compte des conséquences sociales des réorganisations

L'action sociale veille sur la qualité de vie au travail à travers restauration, l'aide au logement, aide à la parentalité (expérimentation des CESU pour les enfants de 6 à 12 ans qui sera généralisée prochainement aux autres départements). L'action sociale se prolonge après le travail, par un soutien aux retraités les plus fragiles. Le guide de la retraite a été actualisé, il est en cours d'impression.

Le CDAS débute par une Présentation du compte rendu d'activités du service social par les assistantes sociales :

Le service social est composé de 2 assistantes sociales plus une à mi temps, pour l'ensemble des administrations financières girondines. Mme CABANES qui a quitté notre département, a été remplacée par Mme BREUIL depuis le mois de février.

Les assistantes sociales participent au CHSCT. Dans le cadre du mal-être au travail elles soulignent l'importance de la complémentarité avec les médecins de prévention.

Le service social : Combien ? Pour qui ? Pourquoi ?

324 personnes ont été reçues en 2014 (341 en 2013).

57% des personnes reçues n'étaient pas connues du service. (*Et non, ce ne sont pas toujours les mêmes qui fréquentent les services sociaux ...*)

87% des personnes reçues étaient des actifs, 13% des pensionnés.

Une personne sur deux vit seule avec ou sans enfant.

55% des actifs ayant sollicité le service social ont plus de 50 ans, avec une augmentation de la tranche des plus de 60 ans ce qui résulte notamment du vieillissement de notre département.

Le nombre d'interventions reste stable, malgré la baisse des effectifs dans les services.

Les domaines d'interventions :

1) La santé (et ses conséquences) reste le 1^{er} motif d'intervention.

2) Vie professionnelle : les problématiques ont concerné 66 agents :

Il s'agit : d'agressions essentiellement verbales (20%), conditions de travail : dans 33% des cas, l'AS est sollicité par l'agent à propos des conditions de travail qu'il estime non-conformes ou inadaptées : pbs relationnels, souffrance, droits statutaires : 17% des interventions font suite à des demandes d'information sur ses droits statutaires, Handicap (6% des interventions visent à favoriser l'intégration dans le collectif de travail), Mutation : 22% des interventions visent à accompagner la réflexion sur l'opportunité de la demande, la faisabilité,

3) Vie familiale : Décès, pbs de garde d'enfants, relations de couple et parentales, divorces, séparations, la santé des ascendants, descendants, conjoint

4) Budget : 59% concernent des difficultés financières ponctuelles suite à séparation, frais d'obsèques, relogement ... ,22% des pbs de gestion , 14% lié à des pbs de surendettement ,

En tout ce sont 990 entretiens qui ont été réalisés, sur site ou au domicile.

Moins d'aides ...mais plus de prêts

On constate une baisse régulière des demandes d'aides financières, (61 demandes en 2011, contre 41 en 2014).

- Si les méandres de l'octroi d'une aide ont été réduits, (8 jours maxi entre le dépôt du dossier et le virement sur le compte) il semble que l'exigence stricte d'un grand nombre de justificatifs décourage l'agent en situation de fragilité.
- Un travail plus en amont est effectué par les conseillères en économie sociale et familiale afin d'éviter les situations d'urgence financière.
- Et puis, nos effectifs fondant un peu plus tous les ans, la baisse des demandes en découle aussi.

Scoop !

-

L'aide pécuniaire et le prêt passent de 2000€ à 3000€.

La déléguée de l'action sociale a présenté le compte rendu d'activité de la délégation de l'action sociale :

Le budget local (BIL) s'élevait à 94 533€ réparti :

- arbre de Noël : 42819€
- actions visant à renforcer les liens avec les agents (sorties, excursions à la journée.) : 38 418.56€ dont les mini colos des vacances de la Toussaint : 11 665€.
- actions d'information et de prévention (conseillère en éco sociale et familiale, conseillère juridique, journée d'information sur la maladie d'Alzheimer 10 136.50€
- équipement des coins repas, financés pour la 1^{ère} fois par le BIL. 2 580€

Actions locales 2015 pour les actifs et les familles :

- Futuroscope : 23 et 24 mai 2015 - 100 participants
- Mini colos de la Toussaint : 50 participants
- Les Antilles de Jonzac : 11/04/2015 : 45 participants
- Planet Exotica : un samedi de juin (date non fixée à la date du CDAS)

Pour connaître l'ensemble des actions menées (sorties, etc ...) ne pas oublier de consulter régulièrement le site de l'action sociale sur Ulysse 33, car aucune diffusion n'est faite directement aux agents pour des raisons techniques.

⇒ Concernant les mini colos la CGT qui répondent à un réel besoin, la CGT souhaite qu'elles soient prises en charge par l'EPAF, comme les colonies de vacances vu que les besoins augmentent d'année en année (7 demandes il y a 5 ans, 50 en 2014) et finit par peser lourd sur le budget départemental local. Pourquoi prendre en charge les vacances de février, avril, et été et pas celles de la Toussaint ?

Ce sont autant d'actions locales qui ne peuvent être réalisées...

De même, l'équipement des coins repas devrait relever des crédits alloués à la restauration et non des Crédits d'Action Locales (CAL ex BIL)

Le logement :

50 demandes de logement ont été déposées et recevables (conditions d'attributions remplies) en 2014 auprès de la délégation.

Seuls 16 logements ont été attribués: 8 logements du contingent préfectoral et 8 logements de l'action sociale.

Restent donc 34 demandes non satisfaites du fait :

- du peu de turn-over sur les logements de l'action sociale
- de l'inadaptation des logements à la demande (trop petit, situation ...)

La délégation regrette le peu de retour des dossiers présentés à la préfecture.

⇒ La CGT a revendiqué lors de l'enquête de juin 2014 :'

- modifications des barèmes d'attribution : plafonds trop bas pour beaucoup d'agents.
- assouplissement des pièces à produire lors du dépôt du dossier

La crèche (ou Faites des bébés !!)

La Délégation gère les inscriptions pour notre ministère de la crèche de la cité depuis juin 2014.

Auparavant cette attribution relevait de la gestion de la cité.

30 berceaux y sont réservés aux bébés « finances ». La règle prévoit qu'en cas d'absence de bébé finances, le berceau est attribué à une autre administration ou mairie de bordeaux.

Voilà qu'au 31/12/2014, seuls 16 étaient occupés par des bébés « Finances ».

En conséquence, le secrétariat général souhaite voir rétrocéder 10 berceaux afin

de les redistribuer dans d'autres départements.

La CGT s'oppose très fermement à cet arbitraire, car des besoins existent, à Bordeaux comme ailleurs dans le département. Car l'absence de bébé dans les berceaux est notamment imputable à un mode d'attribution très rigide, qui repose sur une commission d'attribution ayant lieu une fois par an seulement, en mai, pour une entrée en septembre.

Pas de place pour les bébés nés en fin d'année.

Ce mode de gestion n'est pas en accord avec le fonctionnement de nos administrations puisque par exemple en cas de mutation, le dossier d'un collègue informé de son arrivée dans le département en juin N ne sera étudié qu'en 05 N+1

Nous disposerons de plus d'informations lors du prochain CDAS prévu en juin car la délégation aura participé à sa première commission.

⇒ Fonctionnaires, nous avons accès aux prestations proposées par la SRIAS (section interministérielle inter administrative de l'action sociale). : sorties, aides diverses (financement BAFA, logements, crèches)
Se renseigner sur le site de la Préfecture. <http://www.srias-aquitaine.fr/>

Vos représentants :

<u>Titulaires :</u>	<u>Suppléants</u>
Caroline Dupla - Paierie Départementale Nadège VIRY - Trésorerie de Blaye Raphaële Jollivet - SFDL Expert retraités : Christiane Dambourgés	Sylvie CARON -CFP d'Audenge Catherine GUILLON-LAFORIE - SIP Mérignac Alexandre SOUDAIN - SIP BX Nord-Est Expert retraités : Lydie MASSE